

Que fête-t-on à la Toussaint ?



Comme son nom l'indique, la Toussaint est la fête de tous les saints. Chaque 1er novembre, l'Église honore ainsi la foule innombrable de ceux et celles qui ont été de vivants et lumineux témoins du Christ.

Si un certain nombre d'entre eux ont été officiellement reconnus, à l'issue d'une procédure dite de « canonisation », et nous sont donnés en modèles, l'Église sait bien que beaucoup d'autres ont également vécu dans la fidélité à l'Évangile et au service de tous. C'est bien pourquoi, en ce jour de la Toussaint, les chrétiens célèbrent tous les saints, connus ou inconnus.

Cette fête est donc aussi l'occasion de rappeler que tous les hommes sont appelés à la sainteté, par des chemins différents, parfois surprenants ou inattendus, mais tous accessibles.

Comment vivre la Toussaint en famille ?

- Se **souhaiter bonne fête ce jour là** et partager l'histoire des saints patrons des uns et des autres. Parents vous pouvez **expliquer à vos enfants le choix de leur prénom ou de leur 2^e, voire 3^e prénom.** Consulter le site [Nominis](#) pour connaître l'histoire de son saint patron ou savoir à quel saint patron se rattache son prénom.
- **Prier avec nos saints patrons** ou avec un saint particulièrement « cher » à la famille.
- **Écrire une prière** en famille.

- **Lire l'histoire d'un saint**, regarder une vidéo sur l'histoire d'un saint [sur la WebTV de l'Église catholique en France](#).
- **Fabriquer une petite carte sur l'histoire d'un saint**, à envoyer à une personne qui porte ce prénom ou à garder.
- Le jour de la Toussaint, à la messe nous lisons le **récit des béatitudes** dans l'Évangile de saint Matthieu. Le raconter aux enfants. On peut aussi s'appuyer sur la [vidéo du site théobule](#).
- Et bien sûr rejoindre les autres fidèles catholiques pour la **messe** de la Toussaint.

Commémorer les défunts de nos familles

Le 2 novembre, nombreux sont ceux qui se rendent dans les cimetières pour honorer leurs proches disparus et fleurir leur tombe. Comment cette fête nous parle de **l'Espérance chrétienne** face à la mort ?

Après avoir célébré tous les saints, le 2 novembre qui n'est pas la fête des morts, nous vivons la journée de prière pour nos défunts. Nous sommes tous concernés. Notre espérance est que leur mort ne signifie pas leur disparition définitive mais une nouvelle route vers l'éternité bienheureuse auprès de Dieu.

C'est bien pour signifier cela, qu'à l'occasion de ces célébrations, dans les paroisses, les prêtres et paroissiens accompagnent les familles pour bénir les cimetières.

Vous souhaitez vous rendre sur la tombe de votre famille ? Être présent pour les célébrations et la bénédiction des cimetières ? Retrouvez ces informations dans [votre paroisse](#).

Des formations pour soutenir les équipes paroissiales

Un cycle de formation : « Les essentiels pour la pastorale du deuil », des groupes de relecture de pratiques et prochainement (2023) une journée d'approfondissement pour les prêtres, diacres et laïcs des équipes deuil (Obsèques d'un non-baptisé : quelle ritualité possible ? - Crematorium, funerarium, célébration en présence d'une urne funéraire : quelle présence ? Quelle célébration ? - L'enjeu de la relation avec les pompes funèbres).

Mais **la pastorale du deuil c'est l'affaire de toute la communauté**, pas l'affaire seulement deux trois personnes. Il faut sensibiliser toute la communauté (y compris les non chrétiens).

Comme le dit le père Abelson Pierre qui accompagne l'équipe diocésaine : « *Accompagner le deuil dans la durée cela prend en compte plusieurs aspects, il y a : un avant, un pendant et un après. Pour l'avant : on peut être appelé à donner le sacrement des malades à une personne. Lorsque la famille est présente, on peut les aider à rentrer dans ce processus du deuil. Pendant les obsèques il y a toujours des choses à soigner pour accompagner les familles, le temps du deuil peut durer au moins deux ans (en temps normal). Pour l'après, c'est toute la communauté, la paroisse, les voisins qui doivent accompagner. On peut envoyer un mail, appeler ou rendre visite pour marquer l'anniversaire de la personne, l'anniversaire du décès.... »*